INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PLAN MAIN LIBRE PEA

Code ISIN : FR0010868679

HAUSSMANN INVESTISSEMENT MANAGERS

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Plan Main Libre PEA, a pour objectif d'obtenir, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée supérieure à 8% via une sélection discrétionnaire d'actions des pays de l'OCDE sans distinction de taille ou d'appartenance sectorielle et sans référence à un indice. L'objectif de 8% correspond à une surperformance moyenne de 2% par rapport à la performance annuelle historique de long terme des marchés des actions. L'objectif de gestion ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

Politique d'investissement : Elle est discrétionnaire et vise à exploiter directement ou indirectement via des OPC, les éventuelles opportunités d'investissement sur une diversité de classes d'actifs traditionnels (actions, obligations, monétaires). La sélection repose sur une analyse fondamentale :
- de l'environnement macroéconomique mondial (croissance, démographie, environnement taux, endettement des agents économiques),
- des perspectives des sociétés ainsi que de leur évaluation.

Les décisions d'investissement dépendent de l'analyse de l'environnement économique et de l'existence d'un écart significatif entre d'une part les conclusions de notre travail d'évaluation et d'autre part le cours des titres étudiés. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion. Ces titres pourront avoir un caractère spéculatif (« high yield » ou non « investment grade ») et l'allocation entre les différents marchés pourra ne pas être optimale. Le portefeuille pourra ainsi comprendre un nombre limité de titres. En l'absence d'opportunités d'investissement identifiées, l'actif est placé directement ou indirectement en titres de créances et/ ou instruments du marché monétaire, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA. Du fait de la stratégie discrétionnaire suivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour cet OPCVM.

Caractéristiques essentielles

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :
- de 0% à 100% en actions en direct des pays de l'OCDE hors pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, tous secteurs dont 10% maximum directement en actions cotées sur Euronext Access et/ou sur Euronext Growth.

- de 0% à 25% en instruments obligataires en direct, de toutes notations financières à l'émission ou en cours de vie libellés en toutes devises des pays de l'OCDE hors pays émergents, d'émissions privées ou publiques, dont 10% maximum aux instruments spéculatifs.

- de 0% à 100% en OPC éligibles au PEA pouvant être exposés aux actions ou instruments de taux de pays de l'OCDE et marginalement hors OCDE.

Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 100% d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés éligibles au PEA.

Il peut également intervenir sur des contrats financiers à terme fermes ou optionnels négociés sur des marchés réglementés français et/ou étrangers, dans un but de couverture au risque d'actions sans entraîner de surexposition du portefeuille.
Plan d'Epargne en Actions (PEA) : Le fonds étant éligible au PEA, il est investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale
Durée de placement recommandée : 5 ans.
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant 5 ans.
Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le dépositaire chaque vendredi à 12h00 (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J) (cours inconnu).
La valeur liquidative est hebdomadaire, le vendredi, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.222-1 du Code du Travail, même si la ou les bourses de références sont ouvertes.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son capital.
- Une exposition discrétionnaire et diversifiée au risque actions des pays de l'OCDE, au risque de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans la catégorie « 4 ». Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- Les données utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques non pris en compte dans cet indicateur, pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante, en particulier sur les petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 2%

Frais de sortie : 0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants : 2,05%

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos le 31 mars 2018. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Frais de performance : 20% TTC maximum de la différence si elle est positive, entre la performance du fonds et une performance de 8% par an. 0,88% au titre du dernier exercice clos.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des frais du prospectus de cet OPCVM disponible sur simple demande ou sur le site internet : www.haussmann-im.com
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Performances passées

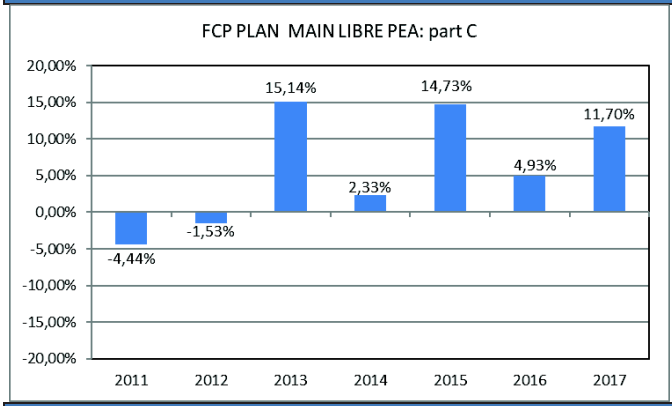

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Plan Main Libre PEA a été créé le 25 mars 2010. Il ne suit pas d'indicateur. La performance est calculée coupons nets réinvestis. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevée sont inclus dans le calcul de la performance passée.

Les éventuels frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans la performance passée.

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : euro

Informations pratiques

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Information : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès d'HAUSSMANN INVESTISSEMENT MANAGERS 8, rue de l'Isly 75008 – PARIS
Tél : 01 44 69 30 76 Internet : www.haussmann-im.com

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : La politique de rémunération d'Haussmann Investissement Managers sera mise gratuitement à la disposition des porteurs sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Responsabilité : La responsabilité d'HAUSSMANN IM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HAUSSMANN IM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/11/2018